

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU/DIALOGUE SOCIAL

Le Ministre

PARIS, LE 0 1 AQUT 2013

Réf. Cab. : MS/NG D 13003540

Madame, Monsieur,

Un vaste plan de transformation d'emplois a été engagé cette année au sein de notre ministère, pour renforcer notre système d'inspection du travail et contribuer à un ministère du travail "plus fort". 540 postes de contrôleurs du travail vont être, dans une première étape 2013-2015, transformés en postes d'inspecteur du travail. Au terme de ce plan, en une dizaine d'années, la totalité des postes d'agents de contrôle aura été transformée en postes d'inspecteur.

Dès cette année, vous avez présenté dans le cadre de ce plan un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'examen professionnel d'accès au corps de l'inspection du travail.

Vous avez été extrêmement nombreux à engager cette démarche : plus de 1100 agents, pour 130 postes ouverts cette année. J'y vois l'expression d'une ambition personnelle légitime, et une attente collective forte à laquelle précisément ce plan veut répondre.

Naturellement, le jury n'a pu retenir dès cette année toutes les candidatures pertinentes: le processus sera nécessairement progressif, ne serait-ce que pour des raisons d'étalement de l'effort de formation qui accompagne l'accès au corps de l'inspection du travail. Le fait que le jury n'ait pas retenu votre candidature dès cette année ne signifie donc aucunement que vous n'ayez pas les qualités pour accéder au corps de l'inspection du travail l'année prochaine ou les suivantes.

Conscient de l'investissement personnel et professionnel qui a été le vôtre pour participer à cette première session d'examen, je tiens à vous apporter mes encouragements pour poursuivre dans cette voie et renouveler l'année prochaine votre candidature.

Les services de la future DRH (aujourd'hui encore Dagemo) poursuivront en 2014 l'accompagnement des contrôleurs du travail pour cet examen professionnel en organisant, avec l'INTEFP et le réseau des formateurs relais, des sessions de formation de méthodologie pour l'élaboration du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Vous assurant de mon engagement total pour que tout l'appui nécessaire à votre prochaine réussite vous soit apporté, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma meilleure considération.

Michel SAPIN

101, RUE DE GRENELLE – 75700 PARIS TÉLÉPHONE : 01 40 56 60 00 – TÉLÉCOPIE : 01 49 55 32 27